

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 26 mai 2020

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 22/05/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY

Présents : 11

Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL

Votants: 11

Pour: 10

Contre: 1

Représentés:

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Alexandre BORRELLY

Objet: Création des postes d'adjoints. - DE_2020_011

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-2 ;
- Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de la création de 3 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Bernard RENOY



RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVÈN)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 28/05/2020
004-210402343-20200526-DE_2020_011-DE